

## DECLARATION D'ENGAGEMENT

La Banque Nationale pour le Développement Economique (BNDE) a pour mission de contribuer à la création et au développement des entreprises sénégalaises en leur offrant des produits et services diversifiés et adaptés avec une attention particulière aux PME – PMI. **Consciente du rôle important que doit jouer le secteur bancaire dans la protection de l'environnement et des communautés, la BNDE s'est engagée dans une démarche de développement durable, et compte ainsi intégrer les volets environnementaux et sociaux dans son système de gouvernance et dans toutes ses activités.**

La BNDE s'engage à :

- Ne pas financer les activités répertoriées dans sa **liste d'exclusion** ;
- **Éviter**, dans la mesure du possible, **les impacts négatifs des activités sur l'environnement et les communautés** ;
- Promouvoir des projets et initiatives **à forte valeur ajoutée environnementale et sociale** ;
- **Intégrer** la gestion des risques environnementaux et sociaux **dans toutes les étapes de la procédure de crédit**, y compris l'évaluation des risques / impacts cumulés et des risques / impacts des installations associées ;
- Financer des projets qui contribuent à la lutte et/ou l'adaptation aux **changements climatiques** ;
- **Accompagner ses clients dans le développement de leur capacité** en gestion des risques environnementaux et sociaux et en changement climatique, dans le renforcement de leurs cadres de gestion environnementale et sociale conformément à cette politique et à une hiérarchie d'atténuation (c'est-à-dire en évitant les impacts et, lorsque cela n'est pas possible, en réduisant ou en minimisant les impacts ou en compensant les impacts) ;
- S'assurer, à travers ses processus d'évaluation et de suivi des aspects environnementaux et sociaux, que les projets soient **conçus et mis en œuvre conformément aux lois environnementales et sociales en vigueur au Sénégal et aux normes de performance internationales** ;
- Collaborer avec les partenaires techniques et financiers dans le respect et la mise en œuvre de cette politique ;
- **Inclure** dans les accords de financement avec les clients et les partenaires, **le respect des exigences environnementales et sociales** ;
- Effectuer un **suivi périodique de la conformité** aux exigences environnementales et sociales en procédant à des visites de sites ;
- Chercher la solution appropriée dans le cas où la banque constaterait une violation de cette politique par un client ou un partenaire, en collaboration avec ce dernier ;
- Veiller à ce que les projets ou activités financés en totalité ou en partie par les fonds spéciaux et fonds de coopération se conforment à la présente politique ;
- S'assurer que les activités des institutions financières dans le cofinancement de projets ou les entités d'exécution intermédiaires respectent les exigences déclinées dans cette politique ;

- S'assurer que les projets, dépendant des activités de tierces parties, qu'elle finance respectent les exigences de cette politique ;
- **Attribuer les ressources humaines et financières nécessaires à la mise en œuvre de cette politique ;**
- Mettre en place un **mécanisme de règlement de griefs** afin d'évaluer et examiner les plaintes liées aux impacts environnementaux et sociaux des projets qu'elle finance ;
- Faciliter aux actionnaires et investisseurs **l'accès aux informations leur permettant d'exercer leurs droits de vérification de la conformité des financements de la banque** avec leurs exigences ;
- Mettre en place des procédures visant à identifier, prévenir ou atténuer les dommages environnementaux et sociaux ainsi que les atteintes aux droits humains susceptibles de résulter des activités qu'elle finance ;
- Développer des mais aussi renforcer la mobilisation de ressources pour **produits et services de financement durable** soutenir la gestion environnementale et sociale ;
- **Respecter les exigences des Principes 1 à 10 de l'Équateur** dans le financement de projets ; Guider et accompagner les clients au cours des étapes nécessaires à l'application des Principes de l'Équateur ;
- Fournir une **formation sur les risques E&S aux employés de la Banque ;**
- **Communiquer cette politique à tous les employés de la banque.**